Titre : **15e SECTION DE COMMIS ET OUVRIERS MILITAIRES D'ADMINISTRATION** **HISTORIQUE** **1914-1919**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Autres Corps** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr** **droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : **IMPRIMERIE PROVENÇALE – MARSEILLE - 1921**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2013**

Ancestramil



HONNEUR PATRIE

XV[e] CORPS D'ARMÉE

PLACE DE MARSEILLE

HISTORIQUE

DE LA

15[me] Section de Commis et Ouvriers Militaires

D'ADMINISTRATION

MARSEILLE
IMPRIMERIE PROVENÇALE
7, Quai du Canal
1921

XV^{e} CORPS D'ARMÉE

———<•>———

PLACE DE MARSEILLE

———<•>———

HISTORIQUE

de la

15^{e} Section de Commis
et Ouvriers Militaires

D'ADMINISTRATION

———<•>———

Ancestrami

MARSEILLE
Imprimerie Provençale
7, Quai du Canal

—

HISTORIQUE

de la

15e Section de Commis et Ouvriers Militaires

D'ADMINISTRATION

———————

Ami Stramil

La 15e Section de Commis et Ouvriers Militaires d'Administration a été créée par décret du 2 Août 1874 qui licencie la 3e Section d'Ouvriers Militaires d'Administration. Celle-ci avait été elle-même créée par décret impérial du 14 Août 1854 à la suite du licenciement des anciennes compagnies d'Ouvriers Militaires d'Administration. Organisée à Lille le 1er Décembre 1854, elle avait été composée en majeure partie d'hommes provenant des 5e, 6e et 7e compagnies d'ouvriers. Un détachement de 125 hommes de cette 3e Section d'Ouvriers Militaires d'Administration fait partie de l'Armée d'Italie en 1859, puis la Section tout entière prend part à la campagne contre l'Allemagne de 1870-1871.

Dans la formation de la 15e Section de Commis et Ouvriers Militaires d'Administration entrèrent tout le personnel de la 3e Section d'Ouvriers Militaires d'Administration et un certain nombre d'hommes de la 3e Section de Commis aux écritures des Bureaux de l'Intendance Militaire, et des 1re et 13e Sections d'Ouvriers Militaires d'Administration licenciées.

Le siège de son dépôt étant à Marseille, la 15e Section de C. O. A. a souvent contribué à l'organisation des détachements de C. O. A. affectés aux services administratifs des diverses expéditions coloniales qui ont eu à s'embarquer dans le grand port français de la Méditerranée, savoir: le corps expéditionnaire du Tonkin (1884-1885), le corps expéditionnaire de Madagascar (1894-1895), le corps expéditionnaire de Chine (1900-1902), puis en 1908 le détachement de C. O. A. faisant partie de la colonne expéditionnaire de Casablanca, lequel est devenu depuis, la Section de marche (autonome) de C. O. A. du Maroc.

En Août 1914 — comme encore à ce jour — les C. O. A. de la 15e Section étaient employés dans les divers services de l'Intendance du XVe Corps d'Armée: Marseille, Toulon, Nice, Avignon, Nîmes, Digne, Privas, Orange, Bastia, Ajaccio, Corte.

Dès les premiers jours de la mobilisation, les hommes de l'active, renforcés par les nombreux réservistes d'abord, puis parles territoriaux, ont permis de constituer rapidement les divers

détachements dont la formation était prévue dès le temps de paix.

Ces détachements peuvent être groupés en trois catégories :

Service du territoire ou de l'arrière.

Service des armées opérant sur le front français.

Service des armées opérant sur les théâtres extérieurs.

Ancestramil

SERVICES du TERRITOIRE ou de L'ARRIÈRE

La Portion Centrale prend dès le 2 Août 1914, une importance exceptionnelle par suite de l'effectif considérable des mobilisés. La nomenclature qui suit donne une idée du service qu'elle a eu à assurer pendant toute la campagne, tant pour administrer que pour équiper et ravitailler en hommes ses détachements multiples répartis sur tous les fronts.

Les services du temps de paix continuent, bien entendu, de fonctionner dans toutes les Places de la Région. Certains mêmes, tels que le Service des Vivres de Marseille et le Service de l'Habillement et du Campement, prennent une grande ampleur du fait que le port de Marseille est le point de rassemblement naturel pour les nombreux achats d'approvisionnements de toutes sortes effectués au dehors tant pour les besoins des Armées que pour ceux du pays entier.

Au premier de ces deux services sont venus s'ajouter la fabrication du pain de guerre dans plusieurs biscuiteries de la ville, la fabrication des conserves de viande, un centre intensif de moutures, le ravitaillement en vin et alcool, en grains et farines, en viande congelée, en essence, etc. Quant au deuxième, il s'est complété par l'organisation des centres de tannage et de fabrication de chaussures, du centre de coupe, des services des laines, du jute, etc.

Les services de l'arrière créés à la mobilisation sont d'abord : les stations haltes-repas de Marseille, Orange, Avignon, Le Teil, Remoulins ; les gares de rassemblement de Nîmes, Avignon, Orange ; le groupe des convoyeurs des trains de vivres pendant la période de concentration, lequel a été chargé, par la suite, du convoi des wagons de denrées et approvisionnements sur les stations magasins et les gares régulatrices ; puis la Station Magasin de Marseille avec sa boulangerie de guerre, son entrepôt de bétail et son parc de groupement de Privas.

Par la suite fut créé, avec le très important service du Transit Maritime, le Magasin d'approvisionnements de denrées et charbons, chargé de la réception des cargaisons des denrées provenant de l'étranger, de leur entrepôt provisoire à Marseille-Miramas, et des réexpéditions journalières aux S. M.

Plus tard, le ravitaillement du Corps expéditionnaire des Dardanelles et des Armées d'Orient et du Levant nécessita l'organisation de la Station Magasin Réserve d'Orient au port même de Marseille.

Archives Nationales

Source : http://gallica.bnf.fr. Droits : Domaine public. Transcription intégrale : P. Chagnoux – 2013

SERVICES DES ARMÉES

Opérant sur le Front Français

Les éléments mobilisés auxquels du personnel a été fourni par la 15e Section de C. O. A. sont les suivantes :

15e Corps d'Armée (E. N. E. 29e et 30e D. I.)

- Direction de l'Intendance.
- Sous-Intendances
 - du Q. G.
 - des Parcs et convois.
 - du Parc de bétail du C.A.
 - de la 29e D. I.
 - de la 30e D. I.
- Groupes d'exploitation
 - des E. N. E.
 - de la 29e D. I.
 - de la 30e D. I.
- C. V. A. D. 1 et 2 du C. A.
- Sections 3 et 4 du C. V. A. D. (N°15).
- Parc de bétail du C. A.
- Boulangerie de campagne du C.A. (N° 15).
- Parc de bétail d'Armée (N° 2).
- Réserve de C. O. A. de l'Armée (N° 15).

65e D. I.

- Sous-Intendance.
- Sections 1,2, 3, 4, du C. V. A. D.
- Groupe d'exploitation.
- Parc de bétail.

Ancestrami

75e D. I.	Sous-Intendance. Sections 1, 2,3, 4, du C. V. A. D. Groupe d'exploitation. Boulangerie de campagne divisionnaire. Parc de bétail.
44e D. I.	Sections 1, 2, 3, 4, du C. V. A. D. Boulangerie de campagne divisionnaire.

Par suite de la création de nouveaux éléments, la 15e Section de C. O. A. a eu également à fournir au cours de la campagne du personnel aux 71e, l00e, 123e, 126e, 129e, 132e, 157e et 159e D. I.

Certains des organes énumérés ci-dessus n'ont pas fonctionné, il est vrai, pendant toute la guerre, tout au moins tels qu'ils avaient été constitués au début ; ils ont subi de nombreuses modifications au cours de la campagne, pour arriver le plus souvent au type du service de l'Intendance d'une D. I. comprenant la Sous-Intendance et le Groupe d'exploitation avec son troupeau de bétail.

D'autres, par ailleurs, ont été sensiblement transformés, tel par exemple la Boulangerie de campagne N° 15 qui, après avoir fonctionné comme boulangerie de Corps d'armée jusqu'en Mai 1916 est devenue le noyau de la Boulangerie de la IVe Armée (B. O. A^4) absorbant deux autres boulangeries de Corps d'armée et deux boulangeries divisionnaires, pour constituer un centre de fabrication de pain des plus importants parmi ceux qui ont été créés au cours de la campagne, et qui a produit jusqu'à 400.000 rations de pain en 24 heures.

Ancêtre mil

SERVICES DES ARMÉES

Opérant sur les Théâtres Extérieurs

———————

Les services administratifs étant absolument indispensables aux troupes en campagne, il a fallu créer et organiser ceux nécessaires aux diverses formations d'armées envoyées sur les théâtres d'opérations extérieures, au fur et à mesure que l'Italie, la Grèce, la Roumanie entrèrent, à nos côtés, dans la lutte contre l'Allemagne et ses alliés.

Le dépôt de la 15e Section de C. O. A. fut chargé de recevoir tous les C. O. A. affectés à ces services et de les diriger, au furet à mesure des besoins, sur leur destination.

C'est ainsi qu'ont été créés selon la marche des opérations les éléments ci-après, où l'on trouve un détachement de la 15e Section de C. O. A.

En Italie. — Base de Tarente et détachements de la Mission Française et des lignes de communications.

En Grèce. — Bases de Corfou, Salonique, Moudros, détachement de Vodena, Itéa, Moraïtika. Dépôts d'Éclopés Nos 1, 2, 3, 4 et dépôt de Névolani.

En Serbie. — Détachement d'Uskub et Mission Française d'Albanie.

En Autriche. — Base de Fiume, détachement de Raguse, détachement principal de l'armée du Danube, et détachement de la G. R. de Szeged.

En Roumanie. — Bases de Varna, Galatz, Constanza.

En Turquie. — Base de Constantinople.

En Syrie. — Base de Beyrouth avec ultérieurement les annexes principales de Mersina, Alexandrette, Damas.

En Égypte même. — Base de Port-Saïd et détachement du Camp de Suez.

La 15e Section a fourni en outre, le personnel troupe nécessaire aux services de l'Intendance des 1re, 2e, 30e, 57e, 76e, 122e, 156e Divisions métropolitaines et des 11e, 16e et 17e Divisions d'Infanterie Coloniale.

La Station Magasin Réserve d'Orient (S. M. R. O.) chargée du ravitaillement de ces troupes, fut installée au port même de Marseille. Par bateaux entiers, elle a expédié des approvisionnements de toutes sortes sur les diverses bases précitées. Son trafic fut considérable, la presque totalité des besoins des troupes des T. O. E. ayant été satisfaits par ses soins. Organe créé pour la guerre, il a continué à fonctionner, et continue encore à l'heure actuelle, pour le Corps d'Occupation, de Constantinople et l'Armée Française du Levant.

Enfin le ravitaillement par voie de mer a nécessité la création d'un groupe de convoyeurs maritimes chargés de la surveillance à bord au cours des voyages.

Ancestramil

De l'exposé ci-dessus, en se souvenant de la grande mobilité des unités combattantes (les D. I., en principe, emmenant toujours avec elles leurs services administratifs) on peut conclure que les hommes de la 15e Section de C. O. A. qui ont fait partie des éléments en campagne, ont été partout, sinon à l'honneur, du moins au danger, au cours des opérations qui se sont déroulées d'Août 1914 à Novembre 1918, en France : de la mer du Nord à la Suisse ; et hors de France : de l'Italie à l'Égypte, en passant par la Serbie, la Grèce, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Turquie d'Europe et celle d'Asie, avec même une pointe en Russie méridionale.

Près de 17.000 hommes ont été inscrits sur les contrôles : du Corps dont 10.000 (en chiffres ronds) ont fait partie des services divers aux armées et 7.000 ont été employés dans les services du territoire ou de l'arrière.

Tous ont fait vaillamment leur devoir, et si certaines de leurs actions n'ont pas été accomplies dans la lumière des grandes batailles, elles n'en sont pas moins glorieuses et méritent qu'on s'en souvienne.

Leur conduite au cours des opérations de ravitaillement soumises très souvent au feu de l'ennemi, a toujours nécessité de leur part un courage et une abnégation dignes d'éloges.

En particulier, le détachement principal de la 15e Section de C. O. A. faisant partie intégrante du XVe Corps mobilisé, a servi avec ce dernier dans la région de Verdun en 1916 et a eu l'occasion de se distinguer.

Le XVe Corps a tenu du 21 Mai au 2 Novembre 1916 le Secteur de la côte 304 (Rive gauche de la Meuse). Dans ce Secteur existaient plusieurs Magasins situés à des distances variant entre 2 et 4 kilomètres dé la ligne ennemie et, par conséquent, soumis à un bombardement intense de jour et de nuit. Dans chaque magasin étaient deux ou trois C. O. A. chargés d'assurer les distributions aux troupes, de vivres de réserve et d'alcool solidifié pour réchauffer les aliments dans les tranchées de 1re ligne. Ces C. O. A. ont eu une conduite brillante qui leur a valu de flatteuses citations.

C'est d'abord en Juin 1916, le Sergent **BALAZARD**, le Caporal **BASTIDE** et le soldat **SEGURA** qui, détachés au Magasin de Secteur du Bois de Béthelainville, sont sortis volontairement de leur abri pour porter secours à des Zouaves de la 38e Division qui venaient d'être blessés en venant à la distribution.

Cet acte de courage a été accompli sous le bombardement qui continuait, sur le rapport du Chef d'Escadron Commandant d'Armes du Bois de Béthelainville, le Général Commandant le XVe Corps a récompensé cette conduite en citant à l'ordre du Corps d'Armée le caporal **BASTIDE** et le soldat **SEGURA** qui avaient déployé la plus grande bravoure. Le Sergent **BALAZARD**, qui venait seulement de prendre le service au Secteur, reçut une citation à l'ordre du Régiment.

Un mois plus tard, en Juillet, le soldat **SEGURA**, toujours volontaire pour les missions périlleuses du ravitaillement était grièvement blessé aux deux jambes par l'éclatement d'un obus à l'entrée du village d'Esnes. Il mourut à l'Ambulance de Froidos des suites de ses blessures, non sans avoir été récompensé in-extremis par la concession de la Médaille Militaire accordée par le Général Commandant le XVe Corps d'Armée.

En Juillet 1916 également, le Caporal **BRIEC**, volontaire pour la gestion du Magasin de Secteur d'Esnes, était blessé au cou par un éclat d'obus et récompensé par une citation à l'ordre du Régiment.

En Août 1916, le Caporal **REYNAUD**, conduisant une colonne de ravitaillement entre Brocourt et

Dombasle, était grièvement blessé aux deux jambes par l'explosion d'un obus allemand ; peu de jours après il était amputé des deux jambes à l'ambulance de Ville-s/-Cousance et recevait du Général Commandant le Corps d'Armée la Médaille Militaire.

Tous ces faits prouvent suffisamment de quel moral élevé étaient animés les C. O. A. du Détachement Principal du XV^{e} C. A. mobilisé.

Témoin également la citation dont ont été l'objet deux sous-officiers et 17 caporaux et soldats du Groupe d'Exploitation de la 156^{e} D. I. en Mai 1919, lors de l'évacuation d'Odessa.

Le groupe des convoyeurs maritimes a été particulièrement atteint par la guerre sous-marine ; sur un effectif de 60 hommes, 35 ont disparu en mer au cours de torpillages, les survivants donnant le plus bel exemple d'énergie au cours des manœuvres de sauvetage. Le Commandant du vapeur *Marc-Fraissinet* à la suite du torpillage de son navire, le 28 Octobre 1917, a signalé notamment *« la « conduite digne de tous les éloges du soldat convoyeur **ARNAL Joseph** qui a aidé. L'équipage « dans les manœuvres de sauvetage et eut « tout le temps, une attitude courageuse et calme. »*

Les C. O. A. appartenant aux jeunes classes, ont été versés dans les armes combattantes en exécution de la loi **MOURIER** et parmi eux, le nombre est grand de ceux qui furent tués à l'ennemi ou grièvement blessés.

Les C. O. A. de la 15^{e} peuvent être fiers de leur Section dont on a vu le numéro sur tous les fronts de la plus grande des guerres. Ils ont été animés partout, aussi bien aux armées qu'à l'arrière, d'un zèle et d'un dévouement qui leur ont permis de surmonter mille et mille difficultés dans leur tâche obscure, abordée toujours avec une ardeur suggérée par une conception élevée de leur devoir, basé sur l'amour de la Patrie et pour la plus grande gloire de **la France**.

26 Janvier 1921.

Ancestramil